

ÉNONCÉ DE VALEUR PATRIMONIALE  
BEEFP – Numéro **90-99**  
RBIF - 04956  
Chiasson (Nouveau-Brunswick)  
**Feu de référence de Grand Shippegan**

Le phare situé à l'entrée de Shippegan Gully a été construit en 1905-1906. Il a été conçu par la Direction de l'ingénierie du ministère de la Marine et des Pêcheries. Parmi les modifications, on compte le remplacement du lanterneau, le remplacement de la fondation en caisson de bois par une fondation en béton (1947) et l'enlèvement de la fenêtre du rez-de-chaussée (env. 1947). L'escalier intérieur a été remplacé en 1947. Le bâtiment est maintenant un phare entièrement automatisé. La Garde côtière canadienne en est le gardien. Voir le rapport 90-99 du BEEFP.

### **Raisons de la désignation**

Le phare a été désigné « édifice reconnu » en raison de son importance architecturale et environnementale, et pour ses associations historiques.

Le phare est situé de façon proéminente sur une pointe sablonneuse et il conserve ses rapports historiques avec l'environnement naturel. Pour les marins qui utilisent le port et les touristes qui visitent les dunes de sable adjacentes, le phare est un point de repère notable.

La tour octogonale a une forme simple et des proportions élégantes. Le lanterneau bien proportionné contribue au profil caractéristique du phare.

Le phare est associé à des campagnes visant à améliorer la sécurité du commerce maritime à des emplacements côtiers par la construction d'aides à la navigation. La simplicité et l'économie de la construction dénotent le désir du gouvernement d'ériger rapidement un grand nombre de phares.

### **Éléments caractéristiques**

La valeur patrimoniale du phare réside dans sa volumétrie, son profil, ses caractéristiques architecturales, ses matériaux de construction et ses rapports avec l'emplacement.

La structure effilée et octogonale, de hauteur moyenne, possède une corniche proéminente au profil en doucine qui contribue à sa silhouette gracieuse. Le lanterneau en fer forgé surmonté d'un ventilateur en forme de cône est bien proportionné par rapport à l'échelle de la tour. La masse et le profil symétrique, y compris les rapports entre le lanterneau et le fût de la tour, devraient être respectés.

La forme simple du phare est rehaussée par les façades revêtues de bardeaux de bois peints en blanc (posés sans planches cornières), et par les fines planches qui

ÉNONCÉ DE VALEUR PATRIMONIALE  
BEEFP – Numéro **90-99**  
RBIF - 04956  
Chiasson (Nouveau-Brunswick)  
**Feu de référence de Grand Shippegan**

épousent le profil en doucine de la corniche. Les frontons en saillie de la porte et des fenêtres, la plate-forme du lanterneau et la doucine évasée s'inscrivent dans la conception traditionnelle classique et ajoutent un intérêt sur le plan de la texture ainsi qu'un contraste visuel à la forme simple de la tour. Les matériaux de construction sont caractéristiques de ce type de phare et devraient être préservés.

La balustrade composée de trois tubes de fer, qui ceinture la plate-forme du lanterneau, comporte des joints articulés et des boutons sphériques distinctifs. Cette configuration convient à la nature fonctionnelle du phare. L'agencement des couleurs (tour blanche avec accents de couleur rouge) est frappant et contribue au cachet de ce dernier.

Les fenêtres à guillotine en bois semblent correspondre à l'intention de la conception initiale. Toutefois, le vitrage de la fenêtre du rez-de-chaussée a été enlevé et remplacé par des panneaux pleins. Au moment de la réparation des fenêtres, il faudrait envisager de réinstaller un vitrage en vue de rehausser la valeur patrimoniale du phare.

Le cadre simple et non aménagé convient au phare et devrait être respecté.

97.11.14

Mis à jour 25.04.28

Pour des conseils sur la façon d'intervenir sur ce bâtiment, consulter le *Code de pratique du BEEFP*.